



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL



Séance du 19 décembre 2022 à 18h

2022/091

Présents : Denis FEGNE, Gisèle VINCENT, Philippe SOULE-PERE, Régine TOSON, Jean TRILLE, Bernard JOUCLA, Alexandre ARRIZABALAGA, Bruno CAZERES, Michel DUHAMEL, Stéphanie MARQUEZ, Juliette SALANNE, Serge ALMENDRO, Jean-Christophe MADELAINE, Jean-Baptiste MARTINEZ, Ingrid BOUTARFA, Hélène FRANCES, Dominique GAYE.

Absents : Noémie DEUTSCH (procuration à Michel DUHAMEL), Sébastien ABADIE (procuration Philippe SOULE PERE), Laetitia CAZABAN (procuration à Juliette SALANNE), Bernard LHOSSEIN (procuration à Denis FEGNE), Caroline ECORCHON (procuration à Régine TOSON), Sandrine TREBUCQ

Elue secrétaire de séance : Stéphanie MARQUEZ

Nombre de conseillers en exercice : 23

Date de la convocation : 13 décembre 2022

AUTORISATION POUR LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2022

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 1612-1,

Vu le budget principal 2022, et les délibérations modificatives,

Considérant qu'il est possible, avec l'autorisation du Conseil Municipal, jusqu'à l'adoption du budget d'engager, de régler des dépenses d'investissement en début d'année 2023, avant le vote du Budget Primitif, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Ainsi informé et après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2023 dans la limite du quart du montant de la somme inscrite au budget de l'année précédente (2022), et à inscrire ces dépenses au BP 2023 lors de son adoption, dans les conditions suivantes :

Dépenses	Crédits ouverts en 2022	25%	Avances budgets 2023
Opération 45 - collégiale - chapitre 21	32 176.00	8 044.00	1 000.00
Opération 48 - voirie - chapitre 21	171 670.00	42 917.50	0.00
Opération 50 - matériel - chapitre 21	57 478.00	14 369.50	5 000.00
Opération 54 - bâtiments communaux – chap 23	51 250.00	12 812.50	10 000.00
Opération 56 - bois et forêts - chapitre 21	59 500.00	14 875.00	0.00
Opération 76 - groupe médical - chapitre 23	479 420.00	119 855.00	150 000.00
Opération 91 – Maison Rouède – chapitre 23	160 000.00	40 000.00	5 000.00
Opération 92 SDE – chapitre 20	43 260.00	10 815.00	0.00
Opération 96 – Restaurant scolaire – chapitre 23	2 144 752.00	536 188.00	694 000.00
Opération 97 – Tribunes du rugby – chapitre 23	52 100.00	13 025.00	0.00
Opération 98 – Rond-point du Pouey – chapitre 23	10 000.00	2 500.00	0.00
Opération 99 – Ecoquartier Le Pouey – chapitre 23	16 320.00	4 080.00	0.00
Opération 100 – Budget participatif – chapitre 23	10 205.00	2 551.25	2 000.00
Opération 102 – City stade- Pump track – chapitre 23	183 000.00	45 750.00	0.00
	3 471 131.00	867 782.75	867 000.00

L'assemblée délibérante

Extrait certifié conforme et exécutoire :

Le Maire,



Denis FEGNE